

Exigences linguistiques :

L'obtention du Master est déterminée par l'obtention d'un examen national (type B2) dans une langue autre que le français, ou bien par l'obtention d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalents.

La langue de formation est le français. L'admission en master est conditionnée à l'obtention d'un examen national de langue française (type C1), ou d'un diplôme équivalent.

EXIGENCES LIÉES AU MÉMOIRE ET À LA SOUTENANCE :

Mémoire :

Exigences formelles :

-Le mémoire doit être déposé sous format *papier* et *électronique* et doit compter au minimum 75 000 caractères, lesquels représentent uniquement le corps effectif du mémoire, autrement dit sans la page de titre, ni la table des matières, ni la bibliographie, etc.

-Le mémoire est écrit dans la langue de la spécialisation.

L'étudiant doit attester que le mémoire rendu est le fruit de son propre travail. En inscrivant son nom sur le mémoire, l'étudiant déclare être à l'origine de ce travail. Il reconnaît que l'utilisation induite (sans guillemets ni citation précise des sources, avec nom d'auteur, date, numéro de page) du travail d'autrui, sera qualifiée de plagiat, et le mémoire sera pénalisé par une note éliminatoire.

ATTESTATION DE L'ÉTUDIANT

Je soussigné(e) (nom, prénom, code Neptune) déclare et atteste que le présent mémoire présenté au Master de langue, littérature et culture françaises de la Faculté des Lettres de l'Université ELTE est le fruit de mon propre travail, dans lequel je n'ai pas intégré le travail d'autrui (livre, étude, manuscrit, source internet, citations personnelles) sans guillemets ni références précises.

À Budapest, le

signature de l'étudiant

L'étudiant ne peut déposer son mémoire qu'avec l'autorisation manuscrite de son directeur. Le directeur déclare sur la page de titre interne qu'il autorise le dépôt du travail.

DÉCLARATION DU DIRECTEUR DE MÉMOIRE

Je soussigné(e) (nom, prénom) déclare et atteste que X.Y. (code Neptune), étudiant du Master de langue, littérature et culture françaises de la Faculté des Lettres de l'Université ELTE, peut déposer son mémoire.

À Budapest, le

signature

Exigences de contenu :

-Le thème du mémoire doit être choisi parmi les domaines enseignés dans le cadre de la spécialisation.

-Dans leur mémoire, les étudiants doivent faire preuve d'un esprit de synthèse, appliquer les démarches nécessaires à tout travail scientifique et utiliser à un haut niveau les procédés stylistiques et méthodiques souhaités dans un travail rédigé dans la langue choisie.

-En fonction de son caractère, le thème du mémoire peut être théorique ou pratique - là ou l'expérimentation et l'observation sont possibles (par exemple en linguistique et en linguistique appliquée).

-Il est souhaitable que le mémoire s'appuie sur une bibliographie récente (et, si nécessaire, ancienne du thème).

Évaluation :

Sur une échelle de 5 (de 1 à 5).

Exigences concernant la fin du MA :

Conditions d'admission à la soutenance de MA : présentation du certificat de fin d'études et du mémoire de master accepté. La soutenance a lieu à la fin du 4e semestre (ou à la fin du semestre terminant les études).

Pendant la *soutenance*, les étudiants doivent montrer qu'ils ont acquis les connaissances les plus importantes prescrites par le plan de formation (à cette fin, le département peut préparer une liste des renvois bibliographiques). Dans la mesure où le département n'impose pas d'examen final de langue, il peut dans le cadre de la soutenance s'assurer que l'aptitude à l'oral des étudiants correspond aux exigences liées à un examen supérieur de langue de type C1. Relèvent des connaissances contrôlées lors de l'examen oral, les thèmes de la spécialité présentés dans le mémoire.

La soutenance est composée des parties suivantes :

1)Présentation du mémoire (10 minutes maximum) : l'étudiant expose, à l'aide d'un support PowerPoint, l'importance du thème traité par le mémoire, l'arrière-plan scientifique, la méthode de recherche employée, les résultats les plus importants.

2)Soutenance du mémoire : l'étudiant répond aux questions qui lui ont été posées par le rapporteur du mémoire dans un rapport écrit ; les membres du jury peuvent également poser des questions.

3)Questions liées au thème du mémoire : afin de déterminer plus précisément la thématique, l'étudiant qui se présente à la soutenance doit, en accord avec son directeur de mémoire, indiquer les thèmes (littérature spécialisée, sources) à partir desquels il se préparera. L'étudiant doit faire accepter cette liste par le professeur rapporteur.

Évaluation de la soutenance :

Le jury de soutenance évalue séparément sur une échelle de cinq les trois parties de l'examen ; la note finale de la soutenance est obtenue par la moyenne de ces notes.

CONDITIONS D'ADMISSION À LA SOUTENANCE :

L'admission à la soutenance est soumise aux conditions suivantes : réussite aux modules énumérés ci-dessous et attestation de retour des biens prêtés par l'établissement.

MENTION DU DIPLÔME :

La mention du diplôme est obtenue par la moyenne - arrondie à un chiffre entier - des notes acquises à la soutenance et pour le mémoire.

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Dr. Vilmos Bárdosi, Professeur des Universités